L'Ensemble Alizé
Avenue Léopold, 72
1330 Rixensart

http://www.ensemblealize.be
info@ensemblealize.be
BE62 0011 0084 9461

ALIZE – TOURNEE BRETAGNE
DU 20 AU 27 AOÛT 2016

Ce document comprend:

- les informations pratiques,
- la charte de bonne conduite et le règlement d'ordre intérieur,
- l'autorisation parentale légalisée par la commune pour les mineurs,
- la fiche médicale à remplir par les parents des enfants mineurs,
- une ébauche des activités prévues sur place.

Veuillez remplir les documents ci-joints et les remettre signés à Valérie Fauquant au plus tard le 18 juin 2016.

Attention, pour les musiciens mineurs, il est indispensable:

- de faire légaliser le document d'autorisation parentale dans votre commune;
- de remettre également une copie de la carte d'identité et de la carte européenne d'assurance maladie. (Vous pouvez téléphoner à votre mutuelle pour la commander). N'oubliez pas de bien vérifier les dates de validité!

Sur cette copie, merci de noter le numéro de gsm de votre enfant (si celui-ci en possède un).

Le rendez-vous est prévu le samedi 20 août 2016 à 5 h 30 du matin en face de la gare de Rixensart. Départ prévu à 6 h.

Le retour est prévu le samedi 27 août 2016 vers 19 h au même endroit.

Le jour du départ, n'oubliez pas de vous munir de:

- votre carte d'identité, **à présenter avant de monter dans le car !**
- votre carte européenne d'assurance maladie,
- votre argent de poche,
- votre pique-nique pour la pause du midi.

Nous logerons à:

Auberge de Dinan
Rue des Quatre Moulins 2
F-22100 DINAN
☎+33 2 96 39 10 83



Contacts sur place:

Laurent Miller +32 471 95 79 82
Bruno Durand +32 495 55 90 10

En plus de vos affaires habituelles, n'oubliez pas d'emporter dans votre valise:

- votre instrument, vos partitions, votre pupitre, des pinces à linge, votre chemise Alizé,
- essuies de bain et nécessaire de toilette,
- votre maillot de bain, de la crème solaire et de l'anti-moustique,
- vos médicaments si nécessaire,
- des sacs poubelle pour le car,
- des jeux de société,
- **et … votre bonne humeur …**

Directeur artistique Philippe Hubert
✉ Rue Dominique Seret 48
B-6210 Villers-Perwin
☎ +32 (0) 71 87 47 56
✆ +32 (0) 494 11 18 91
@ Hubert.fauquant@skynet.be

Directeur artistique Matthieu Moureau
✉ Chaussée de Haecht 505
B-1030 Schaerbeek
✆ +32 (0) 477 19 34 12
@ moureau@skynet.be

Président Laurent Miller
✉ Rue Haute 17 Boîte b
B-1370 Jauchelette
✆ +32 (0) 471 95 79 82
@ laurent.tartes@gmail.com

L'Ensemble Alizé
Avenue Léopold, 72
1330 Rixensart

http://www.ensemblealize.be
info@ensemblealize.be
BE62 0011 0084 9461

CHARTE DE BONNE CONDUITE
REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR



L'ensemble Alizé décline toute responsabilité concernant les instruments de musiques, GSM, radios et tout autre objet personnel apporté lors du voyage (l'ensemble est assuré pour les dégâts corporels, mais pas pour les dégâts matériels!).

Je soussigné …… (nom et prénom du musicien), déclare avoir pris connaissance de ce document.
Je m'engage à écouter attentivement et à respecter les consignes ainsi que le règlement d'ordre intérieur de l'Ensemble Alizé, et les règles de bonne conduite reprises ci-dessous.
Un comportement sociable, serviable et honnête est exigé de chacun(e).

Signature du musicien

Signature du responsable légal
(Si musicien mineur)

Règlement pour le voyage en Bretagne

1° S'occuper calmement dans le car, respecter le chauffeur et le matériel, ne rien laisser trainer.

2° Respecter le règlement de l'auberge et autres lieux dans lesquels nous seront amenés à nous produire.

3° Respecter les horaires des activités pour le bon déroulement du séjour (repas, répétitions, activités de détente, concerts, …).

4° Etre attentif aux déplacements du groupe et respecter les heures et lieux de rendez-vous indiqués par les organisateurs.

5° En dehors des concerts et visites prévus, les mineurs ne sont pas autorisés à quitter l'enceinte de l'auberge sans être accompagnés d'un adulte. Et par ailleurs, toute personne adulte quittant cette enceinte le fait sous sa propre responsabilité.

6° Respecter l'heure du coucher: 21 h pour les moins de 12 ans et 23 h pour les moins de 15 ans. Un couvre-feu devra être respecté par tous dès 21 h dans les chambres. Extinction générale des feux 01 h 00.

7° La consommation d'alcool est interdite aux jeunes de moins de 18 ans (législation française) et les abus éventuels seront sanctionnés. L'usage de stupéfiants est catégoriquement prohibé au sein de l'ensemble Alizé.

8° Un comportement inacceptable est passible d'un renvoi direct et ce, aux frais de la personne concernée.

9° Les membres du staff (logistique et musical) ainsi que les membres du Conseil d'administration de l'Ensemble Alizé asbl sont habilités à faire respecter ce règlement.

Directeur artistique
Philippe Hubert
Rue Dominique Seret 48
B-6210 Villers-Perwin
☎ +32 (0) 71 87 47 56
✆ +32 (0) 494 11 18 91
@ Hubert.fauquant@skynet.be

Directeur artistique
Matthieu Moureau
Chaussée de Haecht 505
B-1030 Schaerbeek
✆ +32 (0) 477 19 34 12
@ moureau@skynet.be

Président
Laurent Miller
Rue Haute 17 Boîte b
B-1370 Jauchelette
✆ +32 (0) 471 95 79 82
@ laurent.tartes@gmail.com

L'Ensemble Alizé
Avenue Léopold, 72
1330 Rixensart

http://www.ensemblealize.be
info@ensemblealize.be
BE62 0011 0084 9461

AUTORISATION PARENTALE DE VOYAGE A L'ETRANGER

Je soussigné(e)……

demeurant à ……

autorise mon fils / ma fille ……

né(e) le ……..

demeurant à ……

à participer au voyage en France (Bretagne) organisé par l'Ensemble Alizé de Rixensart, du 20 août 2016 au 27 août 2016.

Durant ce voyage, je place mon enfant sous la responsabilité et l'autorité des membres du comité de l'asbl Ensemble Alizé et de son Président Laurent Miller.

Au cas où, durant ce séjour, l'état de santé de mon enfant réclamait une décision urgente ou à défaut de pouvoir être contacté-e personnellement, je laisse toute initiative au médecin ou au chirurgien consulté dans le choix de celle qu'il jugerait utile.

Mon numéro d'appel est le suivant …….. (numéro de téléphone ou de GSM auquel on peut me joindre facilement).

Si mon enfant est mineur, je m'engage à transmettre au plus tard le 18 juin 2016, la présente autorisation avec la signature légalisée par l'autorité communale.

Fait à …… le ……. 2016.

Signature du soussigné

Légalisation de la commune

Directeur artistique Philippe Hubert
Rue Dominique Seret 48
B-6210 Villers-Perwin
+32 (0) 71 87 47 56
+32 (0) 494 11 18 91
Hubert.fauquant@skynet.be

Directeur artistique Matthieu Moureau
Chaussée de Haecht 505
B-1030 Schaerbeek
+32 (0) 477 19 34 12
moureau@skynet.be

Président Laurent Miller
Rue Haute 17 Boîte b
B-1370 Jauchelette
+32 (0) 471 95 79 82
laurent.tartes@gmail.com

L'Ensemble Alizé
Avenue Léopold, 72
1330 Rixensart

http://www.ensemblealize.be
info@ensemblealize.be
BE62 0011 0084 9461

FICHE MEDICALE POUR LES MINEURS

Cette fiche doit servir sur le plan administratif et médical si un problème survenait en cours d'activité. Nous vous remercions par conséquent de la remplir exactement et complètement. Elle doit être signée par le père et/ou la mère ou le tuteur légal si le musicien est mineur.

Nom du musicien: ……..…….…. Prénom: …….

Né(e) le: ……

Adresse: ……

Personne à contacter en cas d'urgence: …….

Téléphone: ……...

Nom et téléphone du médecin traitant: ……

……

Allergies à certains aliments et/ou certains médicaments:

……

Problèmes de santé, fréquence, gravité et remèdes: (complétez au verso si nécessaire)

……

Traitement médical éventuel en cours:

……

Régime alimentaire particulier? ……..……

Vaccin contre le tétanos? …… Date du dernier rappel: ……..

Si d'autres informations vous semblent nécessaires pour le bien-être de votre enfant, veuillez les inscrire au verso.

Date et signature des parents ou Tuteur:

Directeur artistique Philippe Hubert
Rue Dominique Seret 48
B-6210 Villers-Perwin
+32 (0) 71 87 47 56
+32 (0) 494 11 18 91
Hubert.fauquant@skynet.be

Directeur artistique Matthieu Moureau
Chaussée de Haecht 505
B-1030 Schaerbeek
+32 (0) 477 19 34 12
moureau@skynet.be

Président Laurent Miller
Rue Haute 17 Boîte b
B-1370 Jauchelette
+32 (0) 471 95 79 82
laurent.tartes@gmail.com